



Traité Roch Hachana

Michna 4 - Chapitre 1

על שני חודשים מחללין את השבת, על ניסן ועל תשרי שבהם שלוחים יוצאים לסוריה, ובהם מתקנים את המועדות. וכשהיה בית המקדש קיים מחללין אף על כולם, מפני תקנת הקרבן.

Pour les deux mois ci-après, les témoins sont autorisés à enfreindre le Shabbat : pour Nissan et pour Tichri ; parce que pour ces mois, des messagers étaient envoyés en Syrie et que, à partir de ces mois, on fixe les fêtes. A l'époque du Temple, les témoins étaient autorisés à enfreindre le Shabbat pour tous les mois en raison du sacrifice à offrir.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions